

L'hon. M. EDWARDS: L'on dit souvent: "prodigue comme un matelot en ribotte" et c'est le cas d'appliquer le proverbe au Gouvernement actuel qui s'ingénie à trouver moyen de dépenser les deniers du contribuable. La démolition de ce pâté de maisons a coûté des dizaines de milliers de dollars, et maintenant il faut \$30,000 pour paver ce terrain en béton afin d'embellir la cité d'Ottawa et de faire ressortir la colline du parlement. C'est une nouvelle preuve du mépris du Gouvernement à l'égard des multiples localités canadiennes insuffisamment pourvues en matière de bureaux de poste et autres choses semblables. Peu lui importe la santé publique et autres sujets de conséquence: il n'a pas d'argent pour cela. Mais pour démolir un pâté de bonnes maisons, ça ne lésine pas; et, par dessus le marché, il lui faut \$30,000 pour déblayer ce petit terrain d'un quart d'arpent environ. Pour ce prix-là, on abattrait 50 acres de la plus épaisse forêt en Colombie-Anglaise. Je propose donc, monsieur le président, que ce crédit sera réduit à \$25,000.

M. PECK: Puis-je savoir quelle est la superficie de ce terrain?

M. BLACK (Halifax): A-t-on préparé des plans pour ces changements ou améliorations?

L'hon. M. ELLIOTT: Oui.

M. BLACK (Halifax): Pourrions-nous y jeter un coup d'œil? Cette somme de \$16,000 pour quelques petits sentiers me renverse. Il s'agit d'un tout petit morceau de terre, et je ne vois pas comment on peut y dépenser \$16,000.

L'hon. M. ELLIOTT: Ce sont les estimations de l'architecte en chef.

L'hon. M. CHAPLIN: Quelle est la superficie du terrain?

L'hon. M. ELLIOTT: La surface que nous nous proposons de paver a 4,000 pieds carrés.

L'hon. M. CHAPLIN: Quelle est la superficie de tout le terrain?

L'hon. M. ELLIOTT: Je ne puis dire à mon honorable ami la superficie exacte du terrain.

L'hon. M. STEVENS: Pourquoi ne pas en faire une belle grande pièce de gazon? Cela coûterait environ un dixième ou un vingtième de cette somme, et l'effet serait bien plus joli. La seule excuse que je puisse imaginer pour cette dépense, c'est de faire un travail qui devrait être exécuté par la *Ottawa Electric Railway*. Je lis ici: "Certaine propriété décrite comme partie du lot 27 au sud de la rue Wellington", mais le ministre n'en a dit le prix ni les dimensions.

[L'hon. M. Chaplin.]

L'hon. M. ELLIOTT: L'affaire n'est pas encore réglée.

L'hon. M. STEVENS: Le ministre ne peut-il pas me dire quelle est la superficie?

L'hon. M. ELLIOTT: Je ne puis donner que la superficie que l'on se propose de paver.

L'hon. M. CHAPLIN: Le ministre veut-il me dire si la démolition des constructions s'est faite par contrat?

L'hon. M. ELLIOTT: Oui.

L'hon. M. CHAPLIN: Quand on a préparé le contrat, pourquoi n'a-t-on pas obligé les démolisseurs à enlever tout ce qui s'y trouvait, au lieu d'enlever seulement ce qui pouvait servir? Vous avez laissé démolir les constructions pour sauver ce qui pouvait être utile; ils ont laissé là tous les déchets et il faut maintenant que nous dépensions de l'argent pour nettoyer la place. N'était-il pas prévu dans le contrat que les démolisseurs devaient nettoyer le terrain?

L'hon. M. ELLIOTT: Mon honorable ami sait fort bien que, lorsqu'on fait enlever plusieurs constructions, il est préférable, après la démolition, de faire faire soi-même le nivellement au lieu de laisser faire la chose par les démolisseurs.

L'hon. M. CHAPLIN: Je comprendrais cela si chaque propriétaire avait démoli ses propres constructions, mais le Gouvernement a fait un marché avec une seule compagnie d'entrepreneurs pour tous les travaux de démolition, il a reçu une somme pour les matériaux utiles, et il est criminel d'avoir laissé là tant de déchets. Les démolisseurs ont enlevé tout ce qui pouvait servir à quelque chose et on ne les a pas obligés à enlever les déchets, chose qui eût dû être prévue dans le contrat.

M. HOCKEN: Cela va donner lieu à un autre contrat.

L'hon. M. CHAPLIN: Cela veut dire que l'on va passer un nouveau contrat et dépenser un peu plus d'argent.

M. PECK: Je n'ai pas encore reçu de réponse à ma question. Je désire savoir quelle est la superficie de ce terrain. Si le ministre l'ignore, qu'il l'avoue.

L'hon. M. ELLIOTT: Je ne sais pas quelle est la superficie de ce terrain, mais je puis me procurer ce renseignement.

L'hon. M. STEVENS: Donnez-nous les dimensions.

M. BRADY: J'ai attendu une couple de jours pour savoir à quoi m'en tenir au sujet de ces crédits, et je suis absolument convaincu